

Eau. Bernard Poignant repartirait avec Veolia

La confidentialité voulue par le maire de Quimper, sur la future gestion de l'eau, ne fait pas l'unanimité. Selon nos informations, il aurait écarté la régie publique et repartirait avec Veolia, malgré un compte d'exploitation étonnamment déficitaire, « tronqué » selon le collectif Eau 2010.

Les membres du collectif Eau 2010, Jean-Luc Touly, Gabriel Amard et Danielle Mitterrand : « C'est inconcevable que la population soit évincée du débat »



► Quimper Eau : compte annuel de résultat de l'exploitation (année 2008)

CHARGES	Directes	Agence	Région	Siège	Total
Personnel	514.236	96.722	199.643		810.601
Énergie	73.943	0	0		73.943
Achats eau	1.885.739	0	0		1.885.739
Analyses	37.552	0	0		37.552
Informatique	1.688	7.970	58.806		68.464
Locaux et assurances	8.690	23.553	17.315		49.558
Poste, telecom imprimés	6.871	21.858	36.916		65.645
Transports, déplacements véhicules	118.019	13.665	5.598		137.282
Sous-traitance, fournitures, matériaux	197.221	-1.121	514		196.614
Fonds contractuel	543.225	0	0		543.225
Impôts et taxes	31.054	9.739	2.588		43.381
Autres frais	45.227	21.583	30.774		97.584
Annuités	0	0	0		0
Investissements contractuels	32.129	0	0		32.129
Frais de siège	0	0	0	132.155	132.155
TOTAL CHARGES	3.495.594	193.969	352.154	132.155	4.173.872

PRODUITS	
Produits Exploitations parts Cie	2.913.440
Produits des travaux facturables (TTE)	189.233
Produits accessoires	54.913
TOTAL PRODUITS	3.157.586

TOTAL PRODUITS	3.157.586
TOTAL CHARGES	4.173.872
RÉSULTAT	-1.016.286

« C'est impossible que Veolia veuille rempiler alors qu'elle perd 1 M€ par an ! »

Jean-Luc Touly, cadre de Veolia, président de l'ACME (Association pour le contrat mondial de l'eau).

Comme nous l'annoncions dans notre édition de mardi, Bernard Poignant devait faire connaître aux élus de sa majorité, mardi soir, son choix sur la gestion, publique ou privée, de l'eau à Quimper. Ce qu'il a effectivement fait mais en donnant pour consigne de ne rien communiquer. Rien n'aurait dû transpirer avant la tenue du conseil du 24 septembre, restreignant ainsi les échanges à la seule assemblée municipale. La population se trouvant ainsi privée d'un débat sur un dossier sensible qui la concerne directement. Mais, hier, Bernard Poignant n'a pu éviter les fuites, au moment même où se tenait dans sa ville une conférence-débat organisée par les partisans d'une gestion publique, dont la figure de proue n'est autre que Danielle Mitterrand, présidente de la fondation France Libertés. Elle a été reçue quelques minutes par le maire, sans pouvoir le convaincre de venir assister à la réunion publique, soulevant nombre de réactions des deux autres intervenants.

Jean-Luc Touly. Notre objectif n'est pas de venir fustiger un maire. Il a ses raisons, qui ne sont pas, selon nous, les bonnes. Mais ce n'est pas lui qui importe, c'est le système dans lequel on vit. L'eau doit être gérée par le service public car il n'y a pas de profit à tirer d'un bien commun. C'est aux administrés de le dire haut et fort et nous venons leur porter des arguments.

Gabriel Amard. Il serait de bon ton d'engager un débat démocratique. Je suis président de la communauté d'agglomération « Les Lacs de l'Essonne » (Viry-Châtillon et Grigny). J'ai préféré la votation citoyenne pour donner la possibilité à toutes les sensibilités de donner leur avis. J'ai eu 4.949 votants pour 6.500 compteurs. Le oui à un service public de l'eau l'a emporté à 95,8%. Je passe de 3,96 €

avec Veolia à 2,85 € le m³ d'eau.

Jean-Luc Touly. Selon moi, le choix du mode de gestion a été retenu il y a plusieurs mois. C'est seulement l'étude du cabinet Oxena que le maire ne veut pas rendre public, bien qu'aucun texte n'interdit à un élu de révéler ce type d'information au public. Sinon, à quoi ça sert une étude ?

Ce cabinet conclut que la régie serait 20% plus chère que la délégation de service public et ne serait donc pas intéressante. C'est là que ce n'est pas clair. Sur ses dix dernières études, Oxena a été dix fois en faveur de la délégation de service public. Et ça fait à peu près 600 comptes d'exploitation que j'analyse. C'est la première fois que je vois un tel déficit ! Oxena ne l'aurait pas vu ? N'importe quelle personne compétente devrait s'interroger sur la véracité de ces chiffres. C'est impossible que Veolia veuille rempiler alors qu'elle perd 1 M€ par an !

Gabriel Amard. Neufchâteau, Vernon, Paris, Castres... À chaque fois, le passage à la régie municipale s'est accompagné d'une baisse du prix. Ici, on demande à un cabinet privé de faire une analyse sans interroger le moindre directeur de régie publique. Brest a fait appel à des ingénieurs issus du public pour prendre sa décision ! (Une société publique locale, NDLR). Et puis le prix annoncé dans le contrat sortant est en effet étonnant. Le compte annuel de résultat d'exploitation eau en 2008 (voir infographie ci-dessus) présente un déficit de 1,016 M€ sur un chiffre d'affaires de 3,15 M€ (le résultat de 2009 n'est pas connu. En 2007, il affichait un déficit de 990.700 €, NDLR).

Danielle Mitterrand. Dans le verre plein à ras bord du délégataire privé, il y a un tiers pour les actionnaires, un autre tiers pour les frais de leur parc immobilier

et les salaires des cadres et le dernier tiers est pour l'eau. Le verre de la régie publique est entièrement consacré à l'eau. Donc ce n'est pas la peine de faire une étude. Mais les maires continuent car c'est facile. Je me souviens d'une discussion avec Pierre Mauroy, où il disait préférer déléguer, car "ça ne marche pas trop mal".

Gabriel Amard. Sauf que le personnel de Veolia, c'est 810.000 € (voir l'infographie). C'est seize salariés à temps plein. Vu le nombre d'abonnés, cela me semble exagéré. Il y a aussi 132.000 € pour son siège parisien. Ça fait beaucoup de salariés qui s'occupent directement de Quimper ! Un autre exemple : Veolia paye 43.000 € d'impôts sur les sociétés. Une régie n'a pas d'impôt sur les sociétés. Elle est un établissement public industriel et commercial. Ces personnels ne sont donc pas, en outre, sur la facture des impôts locaux.

Jean-Luc Touly. À Lille, Martine Aubry a composé une commission arbitrale pour y voir clair. Il a deux mois, elle a fait voter un avenant demandant à son délégataire, Suez, la restitution de 115,7 M€ de travaux non réalisés. À Bordeaux, une association, aidée par des élus, a fait que la Lyonnaise des Eaux a dû rendre 233 M€ de travaux non réalisés. À Toulouse, le maire a décidé de renégocier la fin du contrat et le prix de l'eau, le jugeant excessif. Il a obtenu une baisse de 25%. Cela ne fait que 2-3 ans qu'il y a des baisses comme celles-là. Du fait de la loi Sapin, les trois-quarts des contrats arrivent à échéance entre 2010 et 2015. Comme les grands groupes privés sentent que les contrats leur échappent, ils accordent des réductions de prix. Mais ça révèle surtout que les communes se sont fait gruger...

Thierry Charpentier

« La solution de sagesse aurait été de surseoir d'un an »

Informés du choix probable du maire, les membres du collectif Eau 2010 ne décoléraient pas, hier. « Bernard Poignant devrait venir dire quels sont les arguments en faveur d'une délégation de service public. Il a une facilité de parole. Il n'a jamais voulu faire un bilan du délégataire, qui a pourtant failli dans l'affaire des fuites du Braden, puis au Quinquis, qui a été épinglé par la Cour des comptes pour sa gestion entre 1997 et 2000... Le maire verrouille tout et ne respecte pas sa parole donnée en public. C'est inconcevable que la population soit évincée du débat ».

Jean-Luc Touly s'attarde sur les conclusions du cabinet parisien d'Oxena : « Bien souvent, les audits sont commandés par le maire. Il peut dire : "Faites-

moi une étude mais mon objectif, c'est plutôt ça". C'est pour cela que je mets en cause la déontologie de ce cabinet. Selon Oxena, le prix de l'eau serait supérieur de 20% avec une régie municipale. Il le justifierait en estimant qu'il faudrait huit emplois à temps plein supplémentaires aux emplois actuels de Veolia. Et Veolia devrait proposer le maintien du prix actuel. Mais comment peut-on proposer le même prix alors qu'on est en déficit de 1 M€ ? »

« Il y a une énorme pression sur les élus »

Jean-Luc Touly croit savoir que mardi soir, lors du bureau municipal, « les élus ont eu trois minutes pour poser quelques questions sur les conclusions

d'Oxena. Il y a une énorme pression sur eux pour qu'il n'y ait aucune fuite ».

Pour Yves Le Berre, « la solution de sagesse aurait été de surseoir d'un an à la décision puisque l'année prochaine, l'eau sera une compétence communautaire ; et de faire un débat public ». Jean-Luc Touly abonde : « Tout maire peut prolonger de six mois à un an sans dérogation du préfet ».

Pour Gabriel Amard, tout n'est pas joué : « La délibération est un vote personnel. Des élus peuvent décider de voter contre le 24 septembre. En France, depuis dix ans, des maires vont du privé au public et ça marche. »

Recueilli par T.C.